



Païement du dividende 2019 - Calendrier et modalités

L'Assemblée générale mixte des actionnaires du 7 mai 2020 a approuvé le dividende au titre de l'exercice 2019 d'un montant de 0,70 euro par action, et a décidé de proposer aux actionnaires une option de paiement du dividende en actions. Les actionnaires d'Edenred pourront recevoir, selon leur choix, soit 100% du dividende en espèces soit 100% en actions ordinaires nouvelles Edenred.

Calendrier du paiement du dividende

- **Date de détachement** (*ex date*) : 13 mai 2020.
- **Date d'arrêté des positions** (*record date*) : 14 mai 2020.
- **Délai de l'option pour le paiement du dividende en actions** : les actionnaires pourront exercer leur option pendant la période du 15 mai 2020 au 29 mai 2020 inclus. Les actionnaires n'ayant pas exercé leur option au plus tard le 29 mai 2020 inclus, percevront leur dividende intégralement en espèces.
- **Date de paiement** : 5 juin 2020 quel que soit le mode de paiement du dividende.

Modalités d'exécution

Pour exercer cette option, les actionnaires pourront adresser leur demande à leur intermédiaire financier auprès duquel leurs actions sont inscrites ou, pour les actionnaires inscrits dans les comptes nominatifs purs tenus par la société, à leur mandataire. Les actionnaires qui n'auront pas exercé leur option au plus tard le 29 mai 2020 inclus percevront leur dividende intégralement en espèces.

Le prix d'émission des actions nouvelles qui seront remises en paiement du dividende est fixé à 32,39 euros. Ce prix correspond à 90% de la moyenne des premiers cours cotés (cours d'ouverture) sur le marché Euronext Paris lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'Assemblée générale, diminuée du montant net du dividende, et arrondi au centime d'euro supérieur.

Le nombre maximum d'actions nouvelles susceptibles d'être émises pour les besoins du paiement en dividende en actions est de 5 256 048 actions représentant environ 2,2% du capital social et 2,1% des droits de vote exerçables de la société sur la base du capital et des droits de vote au 04 mai 2020.

Les actions ainsi émises porteront jouissance au 1er janvier 2020 et seront entièrement assimilées aux actions ordinaires déjà émises composant le capital social de la société.

L'admission des actions Edenred nouvelles aux négociations sur le compartiment A du marché Euronext Paris (Code ISIN: FR0010908533) interviendra à compter du 5 juin 2020, sur la même ligne de cotation que les actions existantes.

Si le montant des dividendes pour lesquels l'option est exercée ne correspond pas à un nombre entier d'actions, l'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur, complété par une soulte en numéraire versée par Edenred.

Cette option peut être soumise à des restrictions légales pour les actionnaires non-résidents français. Les actionnaires sont tenus de s'informer des conditions applicables en vertu du droit et des règles du pays de leur résidence.

Pour toute information complémentaire, un mode d'emploi détaillé est accessible sur le site internet Edenred.com (rubrique Investisseurs/Actionnaires) en cliquant sur ce [lien](#).

Avertissement

Cette option ne constitue pas une offre ou une sollicitation pour l'achat ou la souscription de titres financiers aux Etats-Unis au sens du U.S. Securities Act de 1933 ou dans tout autre pays où une telle opération serait contraire à la réglementation applicable. L'option de recevoir le paiement du dividende en actions n'est pas ouverte dans certains pays, notamment ceux dans lesquels une telle option nécessite un enregistrement ou l'obtention d'une autorisation auprès d'autorités de marchés locales. Les actionnaires résidant hors de France doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'assurer qu'ils s'y conforment.

Edenred est la plateforme de services et de paiements qui accompagne au quotidien les acteurs du monde du travail. Elle connecte, dans 46 pays, 50 millions de salariés utilisateurs à 2 millions de commerçants partenaires au travers de plus de 850 000 entreprises clientes.

Edenred propose des solutions de paiement à usages spécifiques dédiées à l'alimentation (titres-restaurant), à la mobilité (cartes-carburant, titres mobilité), à la motivation (titres-cadeaux, plateformes d'engagement des collaborateurs), et aux paiements professionnels (cartes virtuelles). Ces solutions améliorent le bien-être et le pouvoir d'achat des salariés, renforcent l'attractivité et l'efficacité des entreprises, et vitalisent l'emploi et l'économie locale.

Les 10 000 collaborateurs d'Edenred s'engagent au quotidien pour faire du monde du travail un monde connecté plus simple, plus sûr et plus efficace.

En 2019, grâce à ses actifs technologiques globaux, le Groupe a géré un volume d'affaires de 31 milliards d'euros réalisé principalement via applications mobiles, plateformes en ligne et cartes.

Coté sur Euronext Paris, Edenred fait partie des indices CAC Next 20, FTSE4Good, DJSI Europe et MSCI Europe.

Pour plus d'informations : www.edenred.com

Les marques et logos cités et utilisés dans ce communiqué sont des marques déposées par EDENRED S.A., ses filiales ou des tiers. Elles ne peuvent faire l'objet d'un usage commercial sans le consentement écrit de leur propriétaire.



En 2020, Edenred fête son dixième anniversaire.

CONTACTS

Direction de la communication

Relations investisseurs

Marie-Laurence Bouchon
+33 (0)1 86 67 20 08
marie-laurence.bouchon@edenred.com

Relations presse

Matthieu Santalucia
+33 (0)1 86 67 22 63
matthieu.santalucia@edenred.com

Solène Zammito
+33 (0)1 86 67 23 13
solene.zammito@edenred.com

Loïc Da Silva
+33 (0)1 86 67 20 67
loic.dasilva@edenred.com

Relations actionnaires individuels

Elisabeth Pascal
(numéro vert gratuit) : 0 805 652 662
relations.actionnaires@edenred.com